



Arrêt de travail accident . L'employeur ne fait rien .

Par **robuns39**, le **19/11/2012** à **12:29**

Bonjour , je suis en arrêt de travail depuis le 20 Octobre 2012 , mon employeur ne m'a pas envoyé mon salaire d'Octobre et n'a pas renvoyé à la ss le document relatif aux indemnités journalières .

A quel organisme puis-je m'adresser pour faire bouger les choses ?

Merci . Ch B .

Par **P.M.**, le **19/11/2012** à **14:05**

Bonjour,

Après l'envoi d'une lettre recommandée avec AR de mise en demeure à l'employeur, vous pourriez saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...